

# HELLADIUS FUT-IL ÉVÊQUE D'ARLES ?

## Quelques réflexions sur la lettre *Ignotus quidem tibi facie* de Prosper d'Aquitaine à Augustin

Pendant longtemps, on avait pensé que Hilaire, l'évêque, nommé dans la lettre *Ignotus quidem tibi facie*<sup>1</sup> de Prosper d'Aquitaine à Augustin, était le successeur de Patrocle et d'Honorat sur le siège épiscopal d'Arles. Or un manuscrit de cette lettre porte au lieu de *Hilarius*, le nom d'*Elladius*; Arles aurait eu, entre Patrocle et Honorat, un évêque du nom d'*Helladius*; c'est O. Chadwick qui a attiré l'attention des historiens sur ce problème en publiant en 1945 un article dans *The Journal of Theological Studies*<sup>2</sup>. Il semble que l'on puisse étudier de nouveau la question. Mais pour comprendre l'importance de cette lettre, il nous faut évoquer le contexte historique et théologique de l'époque, le débat sur la grâce.

Dans sa lutte contre Pélagé et son disciple Julien d'Eclane<sup>3</sup>, Augustin avait dû durcir sa pensée. Bientôt, une réaction contre certaines de ses affirmations s'était fait jour, surtout dans le Sud de la Gaule, chez les moines groupés à Marseille autour de Jean Cassien et chez ceux de Lérins d'où étaient issus plusieurs évêques de Gaule. Hilaire – il ne s'agit pas de l'évêque d'Arles – et Prosper d'Aquitaine<sup>4</sup> écrivirent, chacun de leur côté, à Augustin

---

1. Saint Augustin, « Œuvres », coll. Études augustiniennes, t. 24, *Aux Moines d'Adrimète et de Provence*, P. 392-413.

2. Olivier CHADWICK, « Euladius of Arles », dans *The Journal of Theological Studies*, 1945, p. 200-205.

3. L.-J. ROGIER, R. AUBERT, M.-D. KNOWLES (dir.), *Nowvelle Histoire de l'Église*, t. 1; J. DANIELOU et H.-I. MARROU, *Des origines à Grégoire le Grand*, Paris, 1963, p. 450-453; E. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. 3, Paris, 1965, p. 359-373; J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ, M. VENARD (dir.), *Histoire du christianisme*, t. 2 *Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris, 1995, p. 474-478.

4. Ce sont deux laïcs qui s'enthousiasmèrent pour Augustin et prirent la défense de sa doctrine sur la grâce et la prédestination : E. GRIFFE, *op. cit.*, p. 135, voir aussi *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 462 et 476-7. Leur vie nous est mal connue. D'Hilaire nous avons la lettre *Si cesantibus contradicentium quaestionibus* : Saint Augustin, *Œuvres*, 24, p. 415-435. Par contre, nous connaissons plusieurs écrits de Prosper d'Aquitaine : L. CHRISTIANI, *Cassien*, Saint-Wandrille, 1966, t. 2, p. 251-252.

pour lui faire part de l'émoi que venait de susciter la publication récente de son ouvrage, le *De correptione et gratia*<sup>5</sup>. Hilaire, dans sa lettre *Si cessantibus contradicentium quaestionibus*<sup>6</sup> développe « les idées des anti-augustinien du Midi de la Gaule » puis sollicite l'aide et les conseils d'Augustin. De son côté, Prosper d'Aquitaine, par sa lettre *Ignotus quidem tibi facie* évoque « les idées des maîtres marseillais », puis demande à Augustin d'intervenir, et, dans sa conclusion, parle de ces personnages dont l'enseignement est plein d'erreurs et cite le nom de l'un d'entre eux, Hilaire, l'évêque d'Arles, *sanc-tum Hilarium, Arelatensem episcopum*<sup>7</sup>.

O. Chadwick, on l'a vu<sup>8</sup>, propose de lire *Elladium* à la place de *Hilarium* et suggère que l'*Elladius* de la lettre de Prosper d'Aquitaine, l'*Helladius* des Conférences de Jean Cassien et l'*Euladius* de l'Ancien catalogue épiscopal d'Arles seraient une seule et même personne. Pour lui, le successeur immédiat de Patrocle, assassiné en 426<sup>9</sup> serait, non pas Honorat, comme on l'a cru pendant longtemps, mais *Helladius*. J.-R. Palanque, E. Griffe et G. Langgärtner<sup>10</sup> ont accepté la conclusion d'O. Chadwick que nous n'avons pas discutée dans l'étude que nous avons faite de la *Vita Hilarii*<sup>11</sup>. En vue d'élucider ce point d'histoire, nous nous proposons tout d'abord d'étudier la démonstration d'O. Chadwick. Ensuite, nous poserons deux questions : Helladius fut-il évêque d'Arles ? Si oui, quelles furent la date et la durée de son épiscopat ? Enfin nous porterons notre attention sur la lettre de Prosper d'Aquitaine à Augustin.

#### LA DÉMARCHE D'O. CHADWICK

O. Chadwick commence par rappeler la chronologie communément acceptée : 426, mort de Patrocle ; 426-janvier 429, épiscopat d'Honorat qui a duré approximativement deux ans ; janvier 429, Hilaire devient évêque d'Arles. Mais il estime que cette chronologie est contredite par les *Conférences* de Jean Cassien<sup>12</sup>. Il rappelle qu'elles ont été rédigées en trois groupes (I-X ; XI-XVII ; XVIII-XXIV) et que chacun de ces groupes est pré-

5. Saint Augustin, *Œuvres*, 24, p. 268-381.

6. Cf. *supra* note 4.

7. Saint Augustin, *Œuvres*, 24, p. 413.

8. Cf. *supra* note 2.

9. Chronique de Prosper, ann. 426, MGH, AA, t. IX, p. 471.

10. J.-R. PALANQUE, « Les évêchés provençaux à l'époque romaine », dans *Provence historique*, 1951, p. 132 ; E. GRIFFE, *op. cit.*, t. 2, p. 240 ; G. LANGGÄRTNER, *Die Gallienpolitik der Päpste (Theophania 16)*, Bonn, 1964, p. 57, n. 16.

11. Honorat de Marseille, *La vie d'Hilaire d'Arles*, texte de S. CAVALLIN, introduction, traduction et notes de P.-A. JACOB, *Sources chrétiennes* 404, Paris, 1995.

12. Jean Cassien, *Conférences*, éd. Dom Pichery, *Sources chrétiennes* 42, 54, 64, Paris, 1955-1958.

cédé d'une préface. Pour O. Chadwick, 427 est une année importante : la crise « semi-pélagienne »<sup>13</sup> est à son sommet : le *De correptione* arrive en Gaule; Prosper d'Aquitaine, probablement en 428, écrit à Augustin; Jean Cassien rédige sa XIII<sup>e</sup> Conférence dans laquelle il développe ses idées sur la grâce. Cela oblige O. Chadwick à repousser la parution des dernières Conférences en 428. En étudiant les préfaces, O. Chadwick pense qu'Helladius est devenu évêque en 426, après l'assassinat de Patrocle : en effet, dans la première préface, Jean Cassien parle de Léonce, évêque et d'Helladius, anachorète<sup>14</sup>; dans la seconde, il nous apprend qu'Honorat et Eucher sont moines et qu'Helladius est devenu évêque<sup>15</sup>; dans la préface qui précède le troisième groupe des Conférences (qui, d'après Chadwick, aurait été rédigée en 428), Honorat est devenu évêque<sup>16</sup>.

Ensuite, O. Chadwick aborde le problème de la lettre de Prosper d'Aquitaine et, concernant notre sujet, appuie son argumentation sur un manuscrit; ce manuscrit<sup>17</sup> n'est pas le plus ancien (il est du X-XI<sup>e</sup> siècle), mais il est différent des autres : il porte *Elladium* à la place d'*Hilarium*. E. Griffe, qui accepte la position de O. Chadwick, écrit : « il serait surprenant qu'un copiste ait changé un nom aussi courant que celui d'Hilarius (ou Hillarius) en un nom aussi rare que celui d'Helladius. Il semble donc que, dans la circonstance, la *lectio difficilior* doit être préférée à la leçon qui a pour elle un plus grand nombre de manuscrits »<sup>18</sup>.

O. Chadwick termine son article en proposant 427 ou mieux 428 comme date du décès d'Euladius (orthographe qui apparaît dans le vieux catalogue épiscopal de la ville d'Arles); Honorat aurait été évêque d'Arles de 428 à janvier 430.

## HELLADIUS FUT-IL ÉVÊQUE D'ARLES ?

13. On a l'habitude de qualifier l'enseignement de Jean Cassien de « semi-pélagien »; l'emploi de ce terme s'est généralisé au XVII<sup>e</sup> siècle : *Nouvelle Histoire de l'Église*, *op. cit.*, p. 456.

14. Jean Cassien, *op. cit.*, t. 1, p. 74; Jean Cassien dédie ces *Conférences* « au bienheureux évêque Léonce et au vénérable frère Helladius ».

15. Jean Cassien, *op. cit.*, t. 2, p. 98 : « Cependant, ô frères saints, Honorat et Eucher, les hommes sublimes...; l'un (Honorat) qui préside, dans une maison commune, à une multitude de vos frères... ». Jean Cassien ajoute (*ibid.*, p. 99) que la seconde série de *Conférences* ont été mises en ordre « à la demande des saints évêques Helladius et Léonce ».

16. Jean Cassien, *op. cit.*, t. 3, p. 8, nous dit qu'il a « dédié sept autres au bienheureux évêque Honorat ».

17. *Codex Parisinus*, BNF, N. acq. lat. 1449, éd. GOLDBACHER, *Corp. script. eccles. latin.*, t. LVII, *Epist.* 225, p. 467.

18. E. GRIFFE, *op. cit.*, t. 2, p. 240.

19. Voir *supra* notes 14, 15, 16.

Pour répondre à cette question, il nous faut revenir aux *Conférences* de Jean Cassien. Reprenant l'analyse qu'en a faite O. Chadwick<sup>19</sup>, nous savons qu'Helladius, anachorète, est devenu évêque, mais nous ne savons pas de quelle ville, comme le souligne dom E. Pichery : parmi les cosignataires de la lettre synodale *Perlata ad nos epistola* adressée en 451 au pape Léon par plusieurs évêques de Gaule, on note la présence d'un évêque du nom d'Helladius, mais son siège épiscopal n'est pas mentionné<sup>20</sup>. Honorat, moine, est lui aussi devenu évêque.

Mais puisque l'ancien catalogue épiscopal de la ville d'Arles place entre Patrocle et Honorat un certain Helladius, admettons qu'il ait été évêque d'Arles et qu'il ait été le successeur de Patrocle. Essayons de dater son épiscopat, en nous servant toujours des *Conférences* de Jean Cassien.

Dans la préface du *De Incarnatione*<sup>21</sup> publié en 430, Jean Cassien a ce mot : il parle des « *Livres des Conférences Spirituelles* » comme « achevés depuis longtemps ». Cette expression laisse entendre qu'ils ont été achevés depuis quelques années, quatre ou cinq ans, c'est-à-dire vers 426. Nous savons que l'évêque Castor meurt en 426 et que les *Conférences* ont été rédigées après son décès<sup>22</sup>. Patrocle, prédécesseur de Euladius (s'il a été évêque d'Arles) et d'Honorat a été assassiné en 426. Il y a de très fortes chances pour que les *Conférences* aient été écrites en 426; Dom Pichery pense qu'elles ont paru très vraisemblablement dans la seconde moitié de 426<sup>23</sup>. On peut donc admettre qu'Helladius et Honorat sont devenus évêques en 426.

Pouvons-nous être plus précis et donner éventuellement la durée de l'épiscopat d'Helladius comme évêque d'Arles. Par la *Vita Honorati*, dont Hilaire est l'auteur, nous apprenons que le dernier sermon d'Honorat, en dépit de ses douleurs, a été prononcé le jour de l'Épiphanie<sup>24</sup>. Dans la liturgie, le *dies natalis* d'Honorat est célébré le 16 janvier. Comme son épiscopat a duré deux ans<sup>25</sup> et qu'il serait mort le 16 janvier 428, on peut donc penser qu'Honorat est monté sur le siège épiscopal d'Arles dans la deuxième quinzaine de janvier 426. Si Helladius (ou Elladius ou Euladius<sup>26</sup>) a été évêque d'Arles, son épiscopat fut très court, quelques jours peut-être, entre

20. Jean Cassien, *op. cit.*, p. 8, n 1. *Concilia Galliae*, A. 314-1-506, CCSL 148, éd. Ch. MUNIER, p. 207-9. Cet Helladius ne pourrait-il pas être l'Helladius dont parle Jean Cassien ? Élu en 426, il serait resté évêque au moins jusqu'en 451; son épiscopat aurait duré 25 années, ce qui peut ne pas surprendre, puisque celui d'Hilaire a duré 24 ans (Honorat de Marseille, *op. cit.*, t. 2, p. 301-304).

21. Jean Cassien, *De incarnatione Domini contra Nestorium libri VII*, CSEL 17; voir Jean Cassien, *op. cit.*, t. 1, introduction p. 29.

22. Jean Cassien, *op. cit.*, t. 1, p. 74; *op. cit.*, t. 2, p. 99.

23. Patrocle meurt en 426, cf. *supra* note 9; Jean Cassien, *op. cit.*, t. 1, p. 29.

24. Hilaire d'Arles, *Vie d'Honorat*, éd. M.-D. VALENTIN, *Sources chrétiennes* 255, Paris, 1977, 29, 2; voir note 2, p. 151.

25. Honorat de Marseille, *op. cit.*, 9, 1.

26. Cf. *supra* note 8.

l'assassinat de Patrocle et l'élection d'Honorat qui probablement eut lieu autour du 15-16 janvier 426. N'est-il pas surprenant que le catalogue épiscopal se souvienne d'un évêché aussi court ? M<sup>sr</sup> Duchesne pense que le catalogue épiscopal contient des noms étrangers à la liste arlésienne et que c'est le cas pour Euladius<sup>27</sup>.

#### DATE DE LA LETTRE DE PROSPER D'AQUITAINE

Dans sa lettre, Prosper d'Aquitaine porte un jugement sévère et sans appel sur ceux qui ne partagent pas ses idées, il parle, dans sa conclusion de « ces personnages qu'illustrent leurs mérites et leurs hautes fonctions et qu'obscurcissent les ténèbres de cette fausse théorie – *calligo istius opinionis obscurrat* »<sup>28</sup>. Il ménage Hilaire, l'évêque d'Arles, qu'il présente comme un « homme d'une particulière autorité et versé dans l'étude des choses spirituelles » qui est, dit-il à Augustin, « votre admirateur et votre disciple ». Puis s'adressant à Augustin, il lui demande de venir « dès maintenant instruire les humbles et gourmander les superbes ». Ces propos semblent s'appliquer à Hilaire dont on connaît le caractère entier et autoritaire et dont Prosper d'Aquitaine ne devait pas ignorer l'enseignement théologique qu'il développera dans la *Vita Honorati* : J.-P. Weiss note que dans la conversion d'Hilaire, Dieu a un rôle bien discret ; il ajoute : « Que nous sommes loin des *Confessions* d'Augustin, où c'est Dieu qui opère la conversion »<sup>29</sup>.

En 427, Augustin entreprend la rédaction des *Révisions* où il mentionne ses deux derniers ouvrages, le *De gratia et libero arbitrio* et le *De correptione et gratia*. « J'ignore, écrit-il, si j'en dicterai encore d'autres », *utrum adhuc essem aliquos dictaturus ignorans*<sup>30</sup>. Augustin fut obligé d'en publier de nouveaux. Certains manuscrits des *Révisions* ajoutent quelques indications, parmi lesquelles celle-ci : *Ad Prosperum et Hilarium de sanctorum praedestinatione, libri duo*<sup>31</sup> ; Augustin fait allusion à une intervention de Prosper d'Aquitaine et d'Hilaire : pourquoi cette intervention ne serait-elle pas les deux lettres, celle de Prosper d'Aquitaine et celle d'Hilaire ? Dans le *De praedestinatione sanctorum*<sup>32</sup>, Augustin écrit : « Aussi, au cours de la révision que j'ai entreprise de toute mon œuvre, révision que je fais et poursuis par écrit, et dont deux livres étaient déjà achevés au moment où je reçus vos lettres plus

27. M<sup>sr</sup> DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, Paris, t. 1, 2<sup>e</sup> édition, 1901, p. 260 ; E. GRIFFE, *op. cit.*, t. 2, p. 239 n'est pas de l'avis de M<sup>sr</sup> Duchesne.

28. Saint Augustin, *Œuvres, op. cit.*, t. 24, p. 413.

29. J.-P. WEISS, « Honorat héros antique et saint chrétien, étude du mot *gratia* dans la Vie d'Hilaire d'Arles », dans *Augustinianum*, 1984, fasc. 1 et 2.

30. Saint Augustin, *Œuvres*, t. 12, *Les Révisions*, II, LXVII, p. 539.

31. Saint Augustin, *Œuvres*, t. 12, p. 559 et la note 75, p. 593.

32. Saint Augustin, *Œuvres*, t. 24, *op. cit.*, III, 7, p. 479.

détaillées » : *cuius operis iam duos absolverem libros, antequam scripta vestra prolixiora sumpsissem*. Nous pouvons en conclure que les *Revisions* étaient achevées (étaient-elles parues ?) quand les lettres de Prosper d'Aquitaine et d'Hilaire arrivèrent en Afrique. Nous pouvons supposer que ces deux lettres furent écrites au début de l'année 428<sup>33</sup>.

Prosper d'Aquitaine, dans sa lettre, vise bien Hilaire, *Hilarium*, et non *Elladium* que certains historiens identifient à l'*Helladius* de Jean Cassien et à l'*Euladius* du vieux catalogue épiscopal d'Arles<sup>34</sup> : Hilaire était évêque d'Arles depuis la mi-janvier 428. D'autre part, on imagine mal Prosper d'Aquitaine nommant dans sa lettre un évêque décédé, Helladius.

Quand nous avons étudié la *Vita Hilarii*, nous avons été étonné par la présence d'un discours sur la grâce, que nous n'avons pas trouvé dans la *Vita Honorati* dont Honorat de Marseille, le biographe d'Hilaire, s'est inspiré<sup>35</sup>. Pourquoi un tel discours sur la grâce ? Deux raisons peuvent le justifier.

D'abord le contexte historique. Le débat théologique sur la grâce s'était quelque peu apaisé après la mort d'Augustin en 430, mais les milieux provençaux restaient, semble-t-il, fidèles à l'enseignement de Jean Cassien<sup>36</sup>. Vers 470, un prêtre du diocèse de Riez, Lucidus, poussa à l'extrême les théories d'Augustin sur la prédestination. Fauste de Riez, son évêque, tenta de le ramener « dans la voie de la vérité ». Un concile fut réuni à Arles, autour des années 470, pour obtenir la soumission de Lucidus. Un autre concile sera convoqué, quelque temps après, à Lyon cette fois, pour s'occuper de ces erreurs. Nous pensons donc qu'Honorat de Marseille a rédigé la *Vita Hilarii* à ce moment-là, autour des années 470-475.

Mais il y a une autre raison qui n'exclut pas la précédente. Toute *Vita* est une occasion, pour le biographe, d'enseigner, de redire le message évangélique, de parler des mérites du saint, voire de défendre sa mémoire. Aucun évêque n'a été aussi discuté qu'Hilaire et Honorat de Marseille a voulu défendre la mémoire de son père spirituel, lui que l'on avait injustement accusé<sup>37</sup>. On a contesté son élection<sup>38</sup>, mais cette élection, c'est Dieu qui l'a

33. 428, c'est la date que donne P. BROWN, *La Vie de saint Augustin*, trad. J.-H. MARROU, Paris, 1971, p. 450.

34. Cette lettre a été écrite deux ans après l'épiscopat d'Helladius, puisqu'il serait devenu évêque en 426, cf. *supra* note 23.

35. Honorat de Marseille, *op. cit.*, p. 34-42.

36. Célestin, lettre *Apostolici verba*, PL 50, epist. XXI, 628-537, du 26 juillet 428, date proposée par J. GAUDEMET, *Les élections dans l'Église latine*, Paris, 1979, p. 44. Ne peut-on pas se demander si dans les milieux romains et dans le sud de la Gaule, il n'y avait pas une certaine méfiance à l'égard des moines de Lérins : voir Honorat de Marseille, *op. cit.*, p. 31-32.

37. Honorat de Marseille, *op. cit.*, 29, 10-11.

38. Honorat de Marseille, *op. cit.*, 9, 12-15. L'auteur de la *Vie* parle d'une troupe de gens armés sous les ordres de « l'illustre Cassius » et d'une colombe qui, « signe divin », désigne Hilaire comme évêque d'Arles.

39. Honorat de Marseille, *op. cit.*, 21.

voulue. Quand Honorat de Marseille parle de ses relations avec le pape Léon, il évoque la déposition par Hilaire de l'évêque Chelidonius<sup>39</sup>, passe sous silence celle de l'évêque Projectus, mais insiste sur sa soumission et son humilité. Pourquoi ne pas admettre qu'Honorat de Marseille a utilisé le contexte historique pour rappeler que l'enseignement d'Hilaire sur la grâce – que certains, Prosper d'Aquitaine et peut-être Hilaire avaient présenté comme pélagien – n'était en rien condamnable. Et citer le jugement du poète Livius, « Si Augustin était venu après toi, on l'aurait jugé inférieur »<sup>40</sup>, n'est-ce pas une façon de réhabiliter Hilaire comme théologien et d'atténuer le jugement que portait, dans sa lettre, Prosper d'Aquitaine ?

Paul-André JACOB

---

40. Honorat de Marseille, *op. cit.*, 14, 26.